DISPOSITIF D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

1. Référent Handicap

Nom du référent : Matthieu Tholot Dechene
Téléphone : 05 32 74 94 35
Email : contact@malio.fr

Missions du référent handicap :

- Accueillir et informer les personnes en situation de handicap
- Identifier leurs besoins spécifiques
- Étudier les possibilités d'adaptation
- Mettre en place les adaptations nécessaires
- Orienter vers des partenaires si besoin

2. Recueil des Besoins Spécifiques

Lors de l'inscription, le stagiaire est informé qu'il peut signaler tout besoin lié à une situation de handicap. Le recueil se fait par :
- entretien préalable
- email ou téléphone

Aucune donnée médicale n'est collectée ni conservée.

3. Analyse et Faisabilité des Adaptations

Le référent handicap analyse :
- la nature du besoin
- les contraintes techniques (formations sur site client)
- la nature du logiciel utilisé durant la formation
- les possibilités pédagogiques et organisationnelles

Une réponse est apportée dans un délai de 5 jour ouvré.

4. Exemples d'Adaptations Possibles

Adaptations pédagogiques :
- rythme ralenti ou fractionné
- reformulation ou répétition des démonstrations
- exercices adaptés

Adaptations techniques :
- supports adaptés
- police agrandie
- travail individuel

Adaptations organisationnelles :
- horaires adaptés
- formation en individuel si nécessaire

5. Orientation si l'Adaptation est Impossible

Si l'adaptation n'est pas possible, MALIO oriente vers :
- AGEFIPH
- MDPH
- Cap Emploi

6. Communication du Dispositif PSH

Le dispositif PSH est communiqué par :
- le livret d'accueil
- les échanges avec le client

Il est disponible sur simple demande.